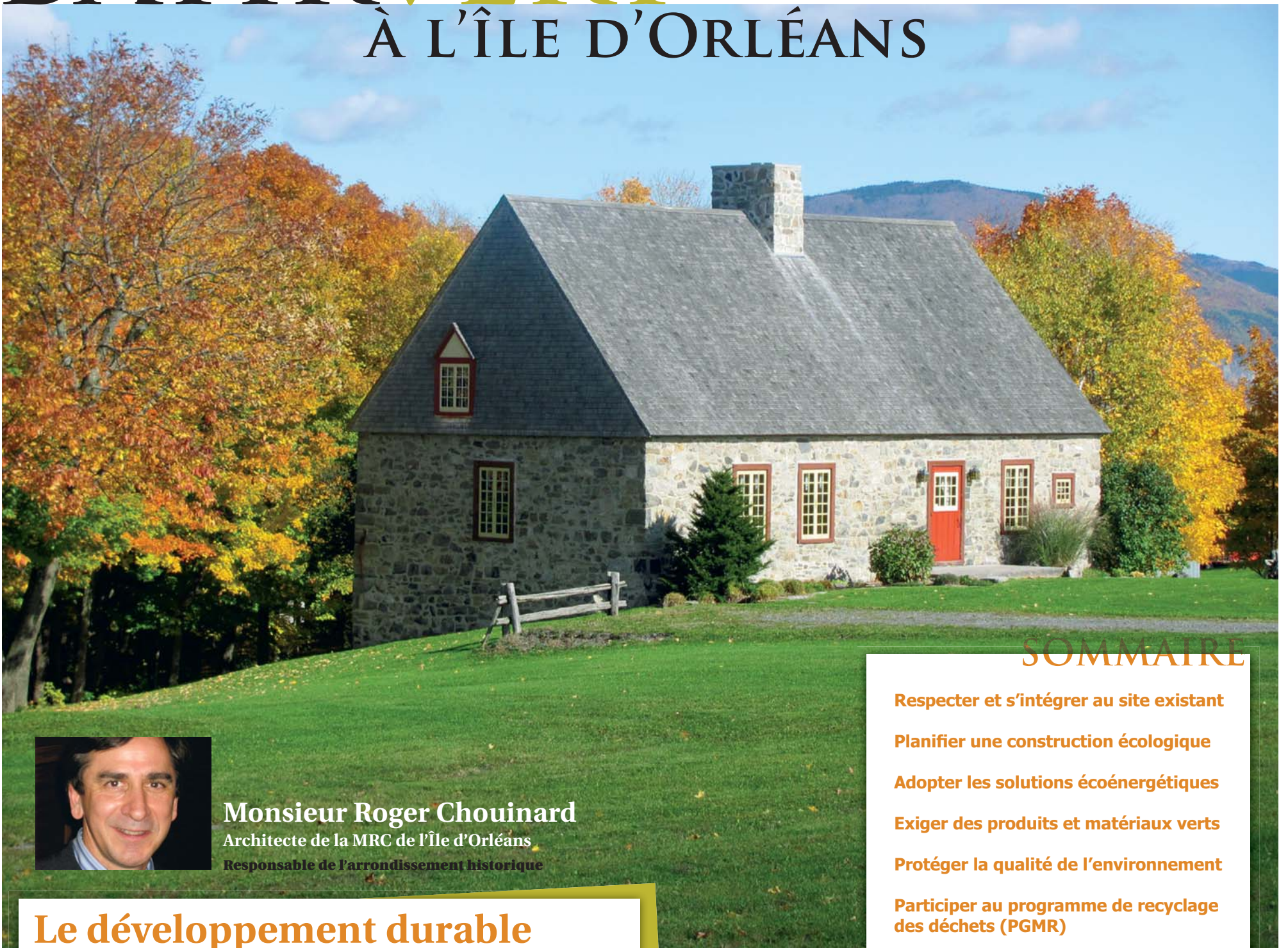


BÂTIR VERT À L'ÎLE D'ORLÉANS

CAHIER SPÉCIAL
AUTOUR DE L'ÎLE MARS 2011



Monsieur Roger Chouinard
Architecte de la MRC de l'Île d'Orléans
Responsable de l'arrondissement historique

Le développement durable à l'île d'Orléans

Vous vous demandez comment contribuer au développement durable sur le territoire de l'île d'Orléans. Ce feuillet d'information vise à présenter une série de conseils, de moyens et d'exemples concrets qui vous aideront à participer activement au développement durable dans votre municipalité.

Depuis plusieurs années déjà, le Québec a amorcé un « virage vert ». À l'île d'Orléans, les efforts continus de **protection et de mise en valeur du patrimoine culturel** et aussi ceux de **protection de l'environnement** s'inscrivent directement dans les principes de la **Loi sur le développement durable**. En outre, le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) adopté par la MRC permet aux citoyens de réduire leurs déchets et à favoriser le réemploi, le recyclage des matières résiduelles produites. Il permet aussi de disposer adéquatement des matériaux de construction et des produits dangereux.

SOMMAIRE

Respecter et s'intégrer au site existant

Planifier une construction écologique

Adopter les solutions écoénergétiques

Exiger des produits et matériaux verts

Protéger la qualité de l'environnement

Participer au programme de recyclage
des déchets (PGMR)

Toutefois, les citoyens peuvent participer davantage au développement durable. Tout le domaine de la construction neuve et celui de la rénovation et de la restauration des bâtiments anciens présentent une multitude d'opportunités pour adopter une approche écologique, des solutions pratiques et des matériaux favorisant le développement durable.

Au préalable, il faut examiner nos habitudes de vie, revoir et modifier nos façons de faire, questionner nos pratiques de construction, de rénovation et de restauration afin de réduire le plus possible notre impact sur l'environnement. À travers tout le processus de conception du projet jusqu'à sa mise en œuvre au chantier de construction, chaque geste, chaque décision et chacun de nos choix comptent véritablement. Ceux-ci ont une conséquence directe sur la préservation de nos ressources patrimoniales et environnementales et ainsi, sur le développement durable.



Qu'il soit question d'acheter ou de rénover, **faites appel à une équipe indispensable!**

Pour franchir haut la main chacune des étapes vous menant à la réalisation de votre projet, entourez-vous de l'équipe de professionnels de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans.

Évaluer les possibilités qui s'offrent à vous n'aura jamais été aussi simple.



Desjardins
Caisse de L'Île-d'Orléans

418 828-1501 • 1 877 828-1501
www.desjardins.com/caisse-iledorleans

Respecter et s'intégrer au site existant

Il importe d'abord de respecter et de s'intégrer au site d'implantation existant. La topographie, le couvert végétal existant, la présence d'un cours d'eau, l'orientation du site, l'ensoleillement, les vues dominantes sur le paysage et également, les caractéristiques architecturales dominantes du contexte bâti environnant sont les éléments de base à prendre en considération. Pour planifier un développement durable du site, il faut adapter le bâtiment à la pente naturelle, conserver et protéger les arbres existants, orienter et configurer le bâtiment de façon à profiter au maximum de l'ensoleillement et des vues, et à offrir le moins de résistance aux vents dominants.

En fait, l'approche écologique du site d'implantation permet d'influencer positivement tout le design tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Cette approche permet de déterminer l'organisation spatiale du plan, l'exhaussement des fondations hors-sol, l'arrangement des volumes, la forme du toit, la position et les dimensions des ouvertures, de même que le choix des matériaux de revêtement. En outre, l'approche écologique influencera les aménagements paysagers du site, dont l'implantation des bâtiments secondaires (garage,



remise), les voies de circulation, les plantations d'arbres, d'arbustes et de haies aux endroits appropriés. Pour bien entreprendre votre projet de construction, informez-vous des normes d'implantation et d'intégration architecturale et des règlements d'urbanisme auprès de la MRC ou encore, consultez un architecte.



Planifier une construction écologique

Construire une habitation écologique ne s'improvise pas. Il importe donc de s'informer sur les principes, méthodes, techniques et matériaux de construction écologique qui existent présentement sur le marché. Il existe d'ailleurs plusieurs sites Internet qui regroupent de l'information sur l'approche « écologique » à la construction résidentielle. **Voir Vert** est le principal portail traitant de tous les aspects du bâtiment durable. Leur magazine **Voir vert** est la seule publication entièrement dédiée à la construction durable au Québec: (www.voirvert.ca). Le guide Constructo intitulé **Bâtir Vert** est un document de base à consulter «pour adopter les meilleures pratiques en matière de construction écologique»: (www.voirvert.ca/nouvelles/publications/guide-batir-vert).

Également, le site **ÉCOhabitation** est une ressource de premier plan pour ceux qui veulent participer à la construction d'habitation écologique: (www.ecohabitation.com). Ce site offre, entre autres, une série de cours et d'ateliers de formation portant sur l'autoconstruction et la rénovation écologique, les matériaux sains, les ressources énergétiques renouvelables, etc.

Protéger la qualité de l'environnement

Lors de la construction ou de la rénovation d'une résidence, il importe de doter le bâtiment d'un système de traitement des eaux usées appropriés certifiés par le gouvernement du Québec: (www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/index.htm). Vous contribuez ainsi directement à protéger la qualité de l'environnement. Pour obtenir plus d'information sur ces différents systèmes d'épuration écologiques et la démarche requise pour la construction des installations septiques, veuillez contacter l'inspecteur en bâtiment et en environnement au bureau de la MRC: 418 829-1011.

Pour planifier une construction écologique, on doit intégrer à chacune des étapes et des décisions du design les principes, les pratiques et les matériaux de la construction écologique: réduction de la consommation d'énergie et d'eau potable, structure et revêtements en bois, isolation et ouvertures d'une grande efficacité énergétique, utilisation de produits et matériaux sains, récupération et réemploi de matériaux recyclés...

Enfin, vous pouvez aussi consulter le guide de bonnes pratiques sur **le bâtiment durable**, publié en 2010, par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à l'intention des municipalités: (www.mamrot.gouv.qc.ca)

Corbeil **Marino**

OUBLIEZ LES SOUCIS GRÂCE À L'ASSURANCE PRÊT !

L'Assurance prêt vous aide, vous et vos proches à vous acquitter de vos obligations financières en cas d'épreuve. Oubliez les soucis et adhérez à l'Assurance prêt sur vos emprunts, vous pourrez ainsi entrevoir l'avenir en toute quiétude !

Renseignez-vous auprès de votre conseiller au sujet des protections en cas de décès et d'invalidité.

ASSURANCE PRÊT
desjardins.com/assurance_pret

Desjardins
Sécurité financière™
Conjuguer avoirs et êtres
Vie, santé, retraite

Blouin

Parce que chaque assuré est différent, Desjardins propose la protection sur mesure

Demandez une soumission :

- ▶ auprès de notre agente Nancy Voiselle, Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans
- ▶ au 1 888 ASSURANCE (1 888 277-8726)
- ▶ sur DesjardinsAssurancesGenerales.com

Desjardins
Assurances générales
Coopérer pour créer l'avenir



Adopter les solutions écoénergétiques

Depuis longtemps déjà, nous sommes sensibilisés à l'importance de miser sur l'utilisation judicieuse et rationnelle de l'énergie. Ainsi, il importe de s'informer et d'adopter les méthodes et produits contribuant le plus à l'efficacité énergétique et les solutions écoénergétiques favorisant les économies d'énergie pour la construction et la rénovation des bâtiments. L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec offre quelques programmes de subvention, dont **Novoclimat**, **Rénoclimat** et **Éconologis**: (www.aee.gouv.qc.ca/mon-habitation/conseils-pratiques). Hydro-Québec offre également de l'information portant sur l'efficacité énergétique et un programme d'aide axé sur la géothermie résidentielle: (www.hydroquebec.com/residentiel/geothermie/index.html)

À travers toutes les étapes de votre projet de construction ou de rénovation, le choix des matériaux ou produits de construction peut produire des économies importantes d'énergie. Par exemple, le choix du type d'isolation, de chauffage, de climatisation et de ventilation, le choix des appareils électroménagers, des portes et des fenêtres sont autant d'occasions d'adopter des solutions écoénergétiques. Pour des conseils pratiques écoénergétiques, consultez le site de l'Agence de l'efficacité énergétique (www.aee.gouv.qc.ca/mon-habitation/conseils-pratiques/). De même, le programme de Home Dépôt «**Options Éco**» et celui du Groupe BMR «**Éco Attitude**» présentent de nombreux conseils et produits respectueux de l'environnement tels que les appareils sanitaires à débit d'eau restreint, les thermostats électroniques, les appareils d'éclairage et d'ampoules écoénergétiques.

Participer au programme de recyclage des déchets (PGMR)

Vous souhaitez participer au recyclage et à la récupération lors de votre chantier de construction ou de rénovation, il est possible de récupérer et de réemployer les matériaux de construction ou encore, d'en disposer adéquatement tout comme les déchets résidentiels dangereux. Pour plus d'information, consultez le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC: (www.mrcio.qc.ca). De plus, la communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a publié sur son site Internet un **Bottin du réemploi** et un guide **Achetez usagé!**: (www.reduiremesdechets.com/pages/repertoires/recherche.php)



Exiger des produits et matériaux verts

À toutes les étapes de votre projet, lors du choix des diverses composantes, des produits de construction, des matériaux isolants et des divers revêtements et finis intérieurs, tel que la peinture notamment, il faut exiger des produits et matériaux verts certifiés «**ÉcoLogo**»: (www.ecologo.org/fr/). De même, il convient d'adopter pour la résidence les produits écoénergétiques homologués du symbole «Energy Star» de l'Office de l'efficacité énergétique du Canada: (oee.nrcan.gc.ca/residentiel/entreprises/energystar/). Entre autres, l'utilisation du bois, matériaux sains, écologiques, durables et réutilisables, le matériau traditionnel par excellence, devrait toujours être privilégiée et mise au «premier plan» de toute construction et rénovation résidentielle. Pour plus d'information, consulter le site suivant (www.coalitionbois.org/fr/) et aussi (www.cecobois.com/).



TECHNI-TERRA inc.

Étude caractérisation de sol pour installation septique

Christine Rivard T.P.



85, rue Zurich, Sainte-Brigitte-de-Laval, (Québec) G0A 3K0
Tél. : 418 825-1589 / Cell. : 418 953-2916 / Fax : 418 825-1056
techni-terra@sympatico.ca



Picard & Picard Inc.

Arpenteurs-Géomètres

Michel Picard et Claude Picard

Arpenteurs-Géomètres

800, boul. Ste-Anne
Beauport, (Québec)
G1E 3M2



Tél.: (418) 664-1135
Sans frais: (877) 742-2730
Rés.: (418) 828-2330
Télécopieur: (418) 664-1047

Protégez l'investissement qu'est votre propriété et profitez pleinement de votre terrain!

Ecoflo®, une installation septique compacte et permanente.

Consommation d'énergie
0\$/an
* Moins de 8"/an
L'installation complète est requise

PREMIER TECH
AQUA

1 800 632-6356
PREMIERTECHAQUA.COM

NOUVEAU!
Ecoflo®
Polyéthylène
Prêt à installer



B.M.R. – Centre de Rénovation R. Létourneau



25^{ans} déjà

En 1986, Richard Létourneau et sa conjointe Réjeanne Gosselin ouvraient un petit commerce de campagne à Saint-Jean.

On y vendait presque exclusivement de menus articles de quincaillerie. Une belle évolution a suivi depuis. Les enfants du couple, Bernard et Geneviève ont rejoint les parents au commerce pour former une entreprise familiale d'envergure qui non seulement est très spécialisée en quincaillerie, mais aussi dans la vente de matériaux, et dont l'offre de service à sa clientèle est très variée.

CHEZ-NOUS SERVICE RIME AVEC COURTOISIE ET RAPIDITÉ

Notre service est rapide, courtois et efficace grâce à la flotte de cinq camions que nous mettons au service de notre clientèle. Parmi ceux-ci deux camions grues qui nous permettent de livrer sur les chantiers tous les types de matériaux. Nos camions nous permettent ainsi d'effectuer des livraisons partout sur l'île et à l'extérieur et ce dans les meilleurs délais de l'industrie.

BANNIÈRE BMR

Maintenant regroupée au sein de la bannière BMR, la Quincaillerie R.Létourneau est l'un des 194 marchands de cette entreprise qui possède notamment de vastes entrepôts à Longueuil, Boucherville et Québec. Quant à notre propre commerce, nous possédons maintenant deux entrepôts dont l'un d'environ 4,000pc sur l'emplacement même de la quincaillerie et un autre de 20,000pc dans le village de Saint-Jean.



DES LOCAUX RÉAMÉNAGÉS POUR MIEUX VOUS SERVIR

En 2010, nous avons aussi agrandi et complètement réaménagé notre point de vente à Saint-Jean. Le rez de chaussée est désormais plus aéré et fonctionnel. Nous avons ajouté un deuxième plancher, où nous avons relocalisé les bureaux administratifs, et installé une salle de montre.



SERVICES PERSONNALISÉS

Nous sommes en mesure depuis près de 10 ans de vous offrir un service personnalisé pour tous vos plans de rénovation et de construction grâce à un nouveau logiciel d'estimation et de lecture de plan. Venez consulter Bernard Létourneau à cet effet.

UNE ÉQUIPE D'EXPÉRIENCE ET ATTENTIONNÉE

Nous sommes une entreprise dynamique qui crée des emplois chez-nous. Une quinzaine d'employés oeuvrent au sein de l'entreprise en haute saison. Parmi ceux-ci, certains ont plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la quincaillerie et des matériaux. Nous avons également du personnel formé spécifiquement pour la peinture et la décoration, et nous sommes dépositaires des célèbres marques SICO et SIKKENS. Venez nous rencontrer pour obtenir les meilleurs conseils en la matière.



PRODUITS AGRIZONE

Nous offrons maintenant la ligne agricole complète et pouvons vous offrir des prix placements pour vos achats de produits d'emballage, corde pour le foin et autres.

PRODUITS ACÉRIQUES

Nous offrons aussi toute la gamme de produits acériques tels : tubulures, chalumeaux et accessoires, produits d'emballage, contenants, etc.

PRODUITS ÉQUESTRES

Selles, attelages, et autres produits équestres sont maintenant disponibles à notre quincaillerie. Venez consulter notre équipe pour toute information concernant ce nouveau service.

LES SERVICES FINANCIERS BMR

Une nouvelle carte de crédit, entièrement contrôlée par BMR est maintenant disponible et pourrait vous être fort utile. Elle accorde de nombreux avantages et peut faire l'objet de promotions sur crédits périodiques (Articles payable sans intérêt sur plusieurs mois, etc). De plus une nouvelle carte *RÉCOMPENSE 360 BMR*, exclusive aux marchands de la bannière BMR est aussi disponible. Les points accumulés lors de vos achats peuvent être échangeables contre de la marchandise ou des voyages.

PROMOTION 25^e ANNIVERSAIRE

Voyez l'encart dans cette page et profitez de nos spéciaux **25^e** anniversaire sur les produits mentionnés réduits de **50 %**.

ENSEMBLE 3 LAMES POUR SCIE

PRIX RÉGULIER 65,88 \$
RÉDUIT DE 50 % À

32,94 \$



BALANÇOIRE AVEC TOIT

PRIX RÉGULIER 439,94 \$
RÉDUIT DE 50 % À

219,97 \$



ENSEMBLE EMPORTE-PIÈCE

PRIX RÉGULIER À 17,94 \$
RÉDUIT DE 50 % À

8,97 \$



ENSEMBLE DE MÈCHES

PRIX RÉGULIER 99,94 \$
RÉDUIT DE 50 % À

49,97 \$



1732, chemin Royal, Saint-Jean

Tél. : 418 829-2952 / 418 829-3598